

## Le Mot du Directeur Général de l'ACM

Au cours de l'année 2017, le secteur de la microfinance a connu la même dynamique de croissance qui l'a marqué depuis plus de trois ans. En effet :

- Les microcrédits accordés par les IMF se sont accrus de plus de **36%** en 2017 en atteignant la somme de **923 millions de TND** contre **676 millions de TND** en 2016.
- **88,4%** des microcrédits ont été alloués par les IMF SA, contre seulement **11,6%** par les IMF AMC malgré le taux de croissance spectaculaire qu'elles ont enregistré par rapport à l'année 2016.
- **73 %** de l'encours des microcrédits est détenu par les IMF SA contre **27 %** pour les AMC
- Le nombre des clients actifs des IMF SA s'est élevé à **349 409** contre **308 709** une année auparavant. Celui des AMC n'a pas encore été estimé vu que les vérifications de ce nombre sont en cours à la date de rédaction de ce deuxième numéro de notre baromètre. Il est rappelé que la dernière valeur disponible du nombre des clients actifs des AMC a été estimée au 30 septembre 2017 à **106 559 clients**.
- Le PAR 30 des IMF SA s'est établi à **0,84 %** au 31-12-2017 contre **1,17%** au 31-12-2016
- Le taux des radiations des créances des IMF SA s'est inscrit en hausse en passant de **1,05 %** au terme de l'année 2016 à **1,22 %** à fin décembre 2017.

Par ailleurs, le 10 janvier 2018, un arrêté du ministre des finances a été promulgué et a prorogé au 31 décembre 2019 le délai imparti aux AMC pour se conformer aux dispositions du décret-loi 2011-117 du 5 novembre 2011 portant organisation de l'activité des institutions de microfinance.

## Secteur de la microfinance en Tunisie

**8 IMF agréées**

conformément aux dispositions du décret-loi n° 2011-117 du 5-11-2011, tel que modifié par la loi n° 2014-46 du 24 juillet 2014

**6 IMF-SA sous forme de Société Anonyme**

ENDA Tamweel / Taysir Microfinance / Microcred Tunisie / ADVANS Tunisie / CFE Tunisie / ZITOUNA Tamkeen → **125 agences**

**2 IMF-AMC sous forme associative**

ASAD Tamweel / AKDI → **6 agences**

**287 Associations de microcrédits (AMC)**

Loi N° 99-67 du 15 juillet 1999 relative aux microcrédits accordés par les associations

dont **191 AMC actives**, ayant bénéficié durant l'année 2017 de financements de la BTS. Ces AMC sont tenues de se conformer aux dispositions du décret-loi n° 2011-117 du 5 novembre 2011, tel que modifié par la loi n° 2014-46 du 24 juillet 2014.

## Données clés du secteur :

**Au 31/12/2017 : 349 409 clients actifs auprès des IMF SA pour un portefeuille de 591,4 millions de TND**

En 2017, le nombre de clients actifs des IMF SA et leurs encours ont augmenté respectivement de **13%** et de **41%**. Le montant de l'encours moyen par client actif sans doublons des IMF SA a enregistré une augmentation importante de **25 %** entre l'année 2016 et 2017 en passant de **1 359 TND à 1 693 TND**.

Le secteur de la microfinance a connu une croissance soutenue sur la période 2015-2017 enregistrant une croissance moyenne de 12% en nombre de microcrédits et 31,2% en montant. Selon la BTS durant l'année 2017, les IMF-AMC ont décaissé 107 MDT pour atteindre un taux de croissance de 68,2% sur les quatre dernières années contre un décaissement total de 816 MDT et 31,3% pour les IMF SA sur la même période.

L'encours des microcrédits accordés par les IMF SA et les AMC est passé de 487 millions de TND au 31 décembre 2015 à 810,1 millions de TND au 31-12-2017 enregistrant un taux d'accroissement annuel moyen durant la période 2015-2017 d'environ 29%.

La part des hommes dans la valeur totale des microcrédits est passée de 43% en 2015 à 49,7% en 2017. En effet à la fin de l'année 2017, environ 459 millions de TND soit 178 338 crédits ont été alloués à des hommes opérant dans tous secteurs confondus. Par contre, les femmes ont bénéficié de 464,5 millions de TND soit 234 451 crédits ce qui représente 56,8% du nombre total des microcrédits accordés. En outre, le microcrédit moyen des femmes bénéficiaires s'est établi à 1981 TND au 31-12-2017, et il est resté inférieur à celui des hommes qui s'est élevé à 2571 TND.

Le montant du microcrédit moyen du secteur a enregistré un taux d'accroissement moyen de 17,3% en passant de 1626 TND à 2236 TND entre 2015 et 2017. Au 31-12-2017 les montants moyens des microcrédits alloués aux activités génératrices de revenus et à l'amélioration des conditions de vie se sont établis respectivement à 2534 TND et 1059 TND.

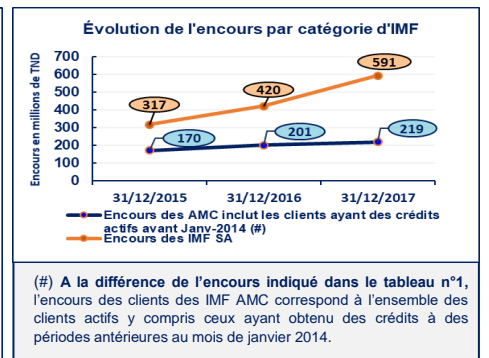
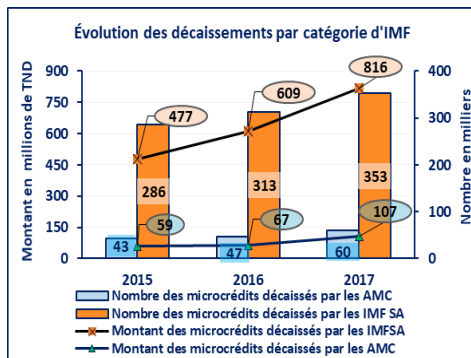
## Population active du secteur de la Microfinance :

Secteur de la microfinance (Tableau n°1)	31/12/2016 (***)		30/09/2017		31/12/2017 (En TND)	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Clients actifs des IMF-SA	308 709	80%	333 549	79%	349 409	ND
Clients actifs des IMF-AMC(*)	88 266	23%	106 559	25%	ND	ND
Clients croisés IMF(SA-AMC)	-13 395	-3%	-16 274	-4%	ND	ND
<b>Nb total clients actifs</b>	<b>383 584</b>	<b>100%</b>	<b>423 834</b>	<b>100%</b>	<b>ND</b>	<b>ND</b>
Encours des IMF-SA(***)	419 675 543		523 726 784	83%	591 412 711	ND
Encours des IMF-AMC(**)	ND		109 193 181	17%	ND	ND
<b>Total encours (en TND)</b>	<b>ND</b>		<b>632 919 965</b>	<b>100%</b>	<b>ND</b>	<b>ND</b>
<b>Encours moyen / client</b>	<b>ND</b>		<b>1 493</b>		<b>ND</b>	<b>ND</b>

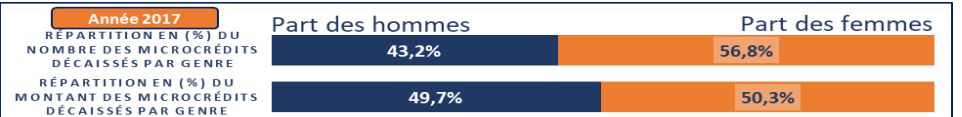
Notes du tableau N°1 :

- (\*) Le nombre des clients actifs des IMF-AMC n'inclut pas les clients ayant obtenu des crédits à une période antérieure au mois de janvier 2014 et qui n'auraient pas encore remboursé l'intégralité de leurs encours. L'information sur ces clients n'est pas disponible pour le moment.
- (\*\*) L'encours des IMF-AMC n'est pas disponible aux termes des années 2016 et 2017.
- (\*\*\*) Après ajustement en février 2018 de l'encours d'une IMF au 31/12/2016

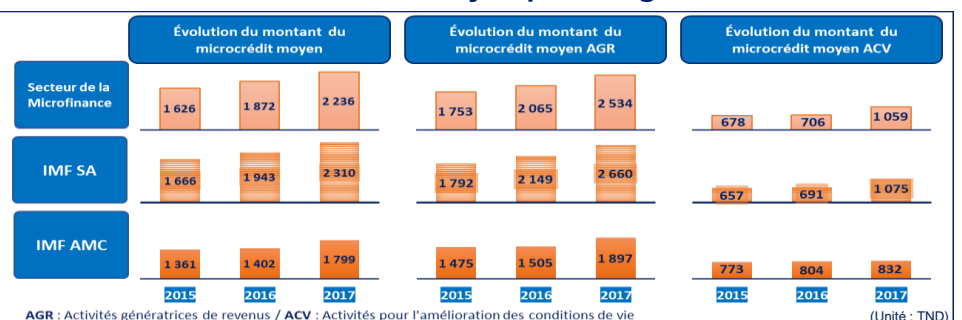
## Évolution des décaissements et de l'encours par catégorie d'IMF



(#) A la différence de l'encours indiqué dans le tableau n°1, l'encours des clients des IMF AMC correspond à l'ensemble des clients actifs y compris ceux ayant obtenu des crédits à des périodes antérieures au mois de janvier 2014.



## Évolution du microcrédit moyen par catégorie d'IMF



... AGR : Activités génératrices de revenus / ACV : Activités pour l'amélioration des conditions de vie

(Unité : TND)

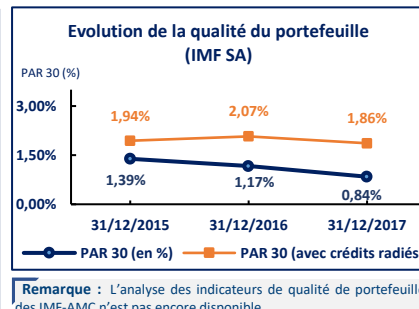
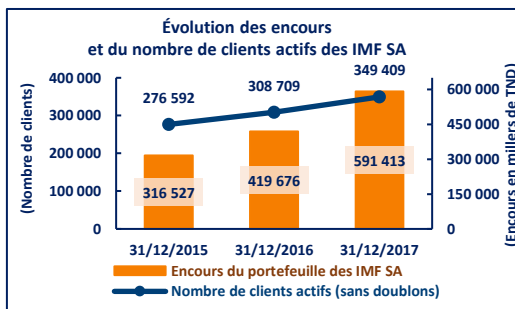
L'installation de nouvelles IMF-SA depuis 2014 a contribué au développement du secteur. Cependant, celui-ci reste très concentré, en effet, Enda-Tamweel représente à elle seule 94,3% des clients actifs des IMF SA et 75,2% du secteur au 31 décembre 2017.

Le PAR 30 s'est établi à 0,84% au 31-12-2017 contre 1,17 % et 1,39 % respectivement aux termes des années 2016 et 2015. Le PAR 30 total (avec intégration des crédits radiés) est maintenu stable aux alentours de 2% environ.

En 2017, la rentabilité des fonds propres de l'ensemble des IMF SA a connu une nette amélioration par rapport à l'année 2016 en passant de -2,13% à 2,2%. En effet quatre IMF SA ont enregistré un ROE et un ROA négatifs durant l'année 2017 et ce en raison de leur jeune âge.

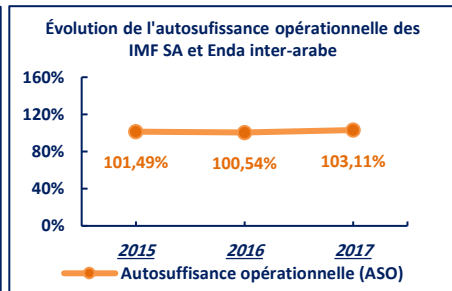
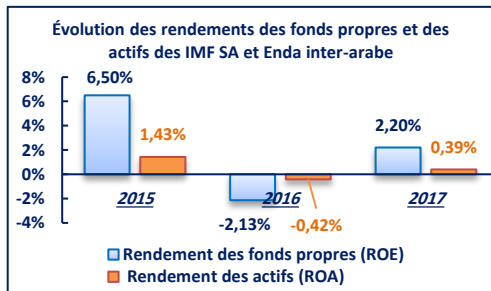
En 2017, l'autosuffisance opérationnelle s'est améliorée d'environ 3% par rapport à l'année 2016, elle est passée de 100,54% à 103,11%. Il est à noter que les cinq jeunes IMF SA ont enregistré un taux inférieur à 100%.

## Évolution de l'encours et du portefeuille à risque des IMF SA



Remarque : L'analyse des indicateurs de qualité de portefeuille des IMF-AMC n'est pas encore disponible.

## Évolution des indicateurs financiers des IMF SA



## La Centrale des Risques Microfinance (CRM)

Le 23 février 2018, la réception provisoire du lot n°3 de la centrale des risques de la microfinance a été constatée. Avec ce troisième lot, les IMF ont obtenu des droits d'accès à de nouveaux rapports ayant trait notamment aux suivis des déclarations, des consultations et de leurs portefeuilles. De nouveaux champs ont été ajoutés au contrat tel que le nombre d'emplois existants et celui à créer alors que le champ dédié au niveau d'étude du bénéficiaire, a été rendu obligatoire. Un suivi régulier d'un indicateur d'inclusion financière sera désormais assuré à travers la publication du nombre de personnes physiques ayant été financées au cours d'une période déterminée au titre du premier crédit dans leur vie, par une IMF. Par ailleurs une amélioration notable de l'historique rattaché à chaque crédit a été assurée par le rajout d'informations pertinentes telles que le nombre d'incidents, le montant et le nombre de jours de retard.

Le rapport de consultation a été enrichi par l'introduction de nouvelles informations sur les clients se rapportant au nombre et montant de leurs impayés non régularisés et à leur classe de risque bancaire pour les emprunteurs endettés envers des banques. Un tableau des engagements auprès des AMC a été prévu et qui sera rendu accessible aussitôt que les données des AMC seront chargées à la CRM.

Par ailleurs, afin de faciliter la collecte automatisée des données de gestion des IMF, un nouveau flux de reporting à destination de l'ACM a été créé et une nouvelle fonctionnalité a été mise à la disposition des IMF qui pourront charger leurs données de gestion (Etats financiers, rapports de décomposition du portefeuille de crédits et autres rapports) directement via le système d'échange des données (SED) de la BCT.

## Indicateurs clés au 31/12/2017

	Indicateurs CRM	Consultations	Contrats déclarés
Cum ul au 31/12/2017	1 559 446	925 351	
Moyenne trimestrielle 2017	235 392	89 482	
Dernier trimestre 2017	285 304	97 616	

## ANALYSE DE L'ENDETTEMENT CROISÉ DES CLIENTS DES IMF SA

Une évolution globalement maîtrisée, mais une vigilance est nécessaire.

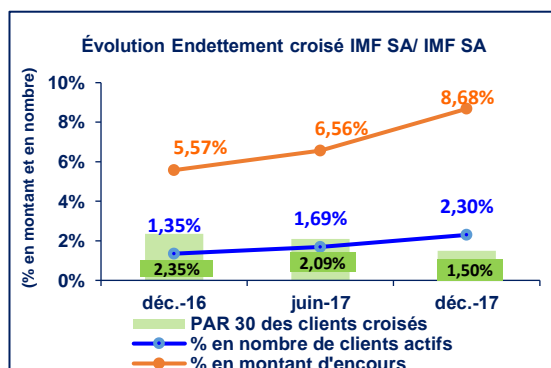
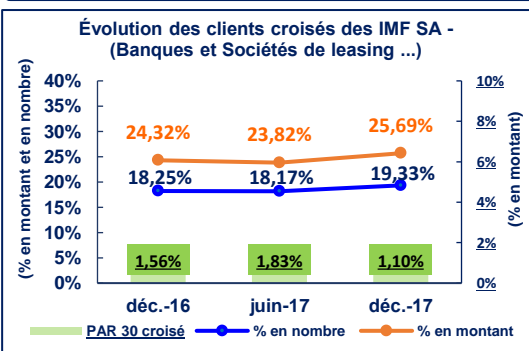
Au 31/12/2017, 67 558 clients (sans doublons) ont plus d'un crédit auprès de plus d'une institution (IMF SA - Banques et Sociétés de leasing...), soit 19,33% des clients des IMF SA.

### FOCUS SUR LES CLIENTS CROISÉS DES IMF-SA

Le nombre des clients croisés IMF SA - IMF SA est passé de 4167 clients à 8036 clients respectivement au terme des années 2016 et 2017.

Au 31-12-2017, le nombre des clients croisés entre IMF SA représente 2,30% de l'ensemble des clients actifs des IMF-SA et détiennent 8,68% de l'encours des IMF SA. Le PAR30 des clients croisés s'est établi au 31-12-2017 à 1,50% contre 2,35% au 31-12-2016.

L'encours moyen par client croisé IMF SA - IMF SA, s'est élevé à 6 386 TND en décembre 2017 contre 5 614 TND en décembre 2016 enregistrant une augmentation de 13,75 %.



### FOCUS SUR LES CLIENTS CROISÉS IMF SA - (Banques et Sociétés de leasing ...)

19,33% des clients des IMF-SA sont croisés avec les banques et les sociétés de leasing... Ces clients détiennent 25,69 % de l'encours des IMF SA. Ce pourcentage significatif est relativement stable sur les douze derniers mois et n'apparaît pas actuellement porteur de risques. D'autre part l'encours de ces clients auprès des banques et des sociétés de leasing est 6 fois la valeur de leurs encours auprès des IMF SA au terme de l'année 2017 alors qu'il était de 7 fois une année auparavant.

La qualité du portefeuille des clients croisés s'est en effet améliorée avec un PAR 30 de 1,1% au terme de l'année 2017 contre 1,56% au 31 décembre 2016.